



# Généralisation d'un processus d'Agendas 21 local

*Avec le soutien de la Direction générale des Relations Extérieures de la Région wallonne de Belgique.*

- **Résumé:**

Le projet consiste à accompagner un nombre restreint de communes de la région de Sousse (Bekalta, El Jem, Ksar Hellal, Mahdia et M'saken) dans leur processus d'élaboration d'un agenda 21 local, par le biais de formations ciblées. Le déroulement se fait par une succession de visites dans les deux sens : formateurs de l'IEC pour donner des formations en Tunisie ; délégués des comités 21 des communes tunisiennes pour des formations, des visites d'étude et des échanges d'expérience en Belgique).

Le public cible concerne aussi bien les élus, que les coordinateurs des Comités 21.

Un séminaire d'évaluation finale et de présentation des cinq Agenda 21 est prévu à la fin du projet en Tunisie.

Au cours du déroulement du projet (dont le but est la rédaction participative d'un plan municipal de développement durable – « Agenda 21 Local »), des activités menant à des réalisations concrètes sont prévues, concomitantes au processus global d'élaboration.

Le processus d'élaboration des Agendas 21 locaux se déroule globalement comme envisagé. Les différentes étapes ont été relativement bien comprises par tous, mais réalisées à des degrés divers selon les 5 villes. La phase diagnostic a demandé plus de temps que prévu, du fait de la distinction entre problèmes, causes et effets pas toujours bien identifiée. Par ailleurs des différences d'appropriation du processus apparaissent.

Au fur et à mesure du déroulement du projet, le processus développé par chacune des villes prend son propre rythme, fonction de son contexte local, de la mobilisation des acteurs et des ressources humaines disponibles dans chaque commune pour suivre et réaliser les activités définies ensemble.

Un grand soin doit être donné à la concertation et la consultation des parties, mais aussi au décryptage de ce qui se dit par rapport à la réalité. La grande difficulté de ce projet résidera dans le fait de faire coïncider les observations et résolutions émises et écrites lors des étapes du processus, et leur traduction en actes concrets sur le terrain : non seulement des réalisations, mais aussi des changements de comportement et l'acquisition d'une vision plus « durable » du développement.



- **Objectifs généraux:**

- Accompagnement méthodologique de 5 communes de la région de Sousse (Bekalta, El Jem, Ksar Hellal, Mahdia et M'saken), dans un processus d'élaboration d'Agenda 21 Local.
- Formation des comités 21 locaux incluant la sensibilisation au concept du développement durable et de l'Agenda 21 Local, la méthodologie d'élaboration d'un Agenda 21 Local et des ateliers participatifs de planification.

<b>PARTENAIRES RESPONSABLES DU PROJET</b>
---

- **En Belgique (Wallonie-Bruxelles)**

Société/organisme : Institut Eco-Conseil  
Responsable : Eric NICOLAS  
Fonction(s) : Directeur  
Adresse : 7 Bd de Merckem 5000 Namur  
Tél. : 081 74 45 46/ 96 90 (dir.), Télécopie : 081 73 99 74  
Courriel : [eric.nicolas@eco-conseil.be](mailto:eric.nicolas@eco-conseil.be)

- **En Tunisie**

Société/organisme : Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques (MAERH) – Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie (DGEQV)  
Responsable : Najeh Dali  
Fonction(s) : Directeur Général DGQEV  
Adresse :  
Tél. :  
Courriel :  
Responsable : Salem Ben Messaoud  
Fonction(s) : Directeur de l'Environnement Urbain  
Adresse :  
Tél. : 00216 71 706 970, Télécopie : 00216 71 704 395 ou 705 343  
Courriel :  
Responsable : Hedi Chébili  
Fonction(s) : Chef de service assistance aux communes  
Adresse :  
Tél. : 00216 71 704 000, Télécopie : 00216 71 704 340 ou 706 395  
Courriel :  
  
Société/organisme : Ministère de l'intérieur et du développement local, tutelle des communes.